

Dossier n° : 29359323
Démarche : Appel à projets APDOM8- Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins - Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)
Organisme : Fonds d'expérimentation pour la jeunesse
Ce dossier est **en instruction**.

Historique

Déposé le : 01/03/2026 17:19
En instruction le : 13/03/2026 00:00

Identité du demandeur

Email : direction@l-effet-morpho.org
SIRET : 82229923600015
SIRET du siège social : 82229923600015
Dénomination : L'EFFET MORPHO
Forme juridique : Association déclarée
Libellé NAF : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Code NAF : 94.99Z
Date de création : 06 juillet 2016
État administratif : en activité
Effectif (ISPF) : 10 à 19 salariés
Code effectif : 11
Adresse : L'EFFET MORPHO
ENT 820 VLA 13 RES LE BOIS PRECIEUX
2820 ROUTE D'ATTILA CABASSOU
97354 REMIRE-MONTJOLY
FRANCE
Numéro RNA : W9C1003872
Titre : L'EFFET MORPHO

Objet	: l'effet morpho est une association d'éducation populaire qui a pour objet le développement des territoires et de ceux qui les font vivre, notamment les jeunes et les collectifs, par la création, l'impulsion, la mutualisation et l'accompagnement d'activités émancipatrices ;
Date de création	: 06 juillet 2016
Date de publication	: 30 juillet 2016
Date de déclaration	: 25 août 2022

Formulaire

Informations

Vous êtes sur le point de candidater à l'appel à projets " Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins "- APDOM8 du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)

Avant de candidater, veuillez consulter les documents de l'appel à projets (cahier des charges et le règlement relatif aux modalités d'attribution des subventions d'expérimentation du FEJ). Ces documents sont téléchargeables à la fin du formulaire.

Le présent formulaire se compose de plusieurs parties qui vous permettront de présenter votre projet.

N'oubliez pas de joindre les documents demandés à la fin du formulaire.

Eligibilité

L'appel à projets s'adresse aux acteurs et aux structures suivantes :

- Acteurs associatifs, notamment les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les associations engagées dans l'accompagnement de jeunes et d'équipes en santé mentale ;
- Collectivités territoriales ;
- Structures d'accompagnement des jeunes (missions locales, réseaux d'information jeunesse, associations d'aide à la création d'entreprise, etc.) ;
- structures qui favorisent l'accueil des ultramarins en Hexagone ;
- Établissements publics de santé ;
- Structures éducatives (centres de formation gérés par un organisme de gestion publique, etc...).

Cette liste n'est pas exhaustive. En revanche, les organismes non habilités à percevoir des financements publics sont exclus du bénéfice de cet appel à projets ainsi que les entreprises du secteur marchand.

Financement

La contribution du FEJ ne peut excéder 80% du budget prévisionnel dans les départements et régions d'Outre-mer ainsi que dans les territoires de la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna et la Nouvelle-Calédonie.

Les candidatures qui ne respecteront pas cette modalité ne seront pas instruites.

1. Etes-vous éligible ?

Type de structure

Association

2. VOTRE STRUCTURE - Identification

Nom

L'Effet Morpho

Sigle

L'Effet Morpho

Code APE

9499Z

Adresse du siège

13 Rue des BOIS PRÉCIEUX 97354 Remire-Montjoly

Code INSEE :

97309

Code Postal :

97354

Département :

973 – Guyane

Complément d'adresse

2820 Route Attila Cabassou

Code postal

97 354

Ville

Remire-Montjoly (97354)

Code Postal :

97354

Département :

973 – Guyane

Adresse de correspondance, si différente

247 rue des Lauriers Roses

Région

Guyane

Téléphone

0694 20 04 55

Adresse électronique

contact@l-effet-morpho.org

Adresse site internet

www.l-effet-morpho.org

Date de création de la structure

06 juillet 2016

Nombre de salariés

11

Dont équivalents temps plein (ETP)

11

Nombre de bénévoles

43

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?

Non

Montant du budget annuel de la structure pour le dernier exercice approuvé

1 008 977

Avez-vous déjà été subventionné par le FEJ ?

Oui

Si oui, précisez sur quel(s) appel(s) à projets

APDOM1

3. VOTRE STRUCTURE - Responsable de la structure**Civilité**

Mme

Nom

Dufay

Prénom

Myriam

Fonction

Directrice

Téléphone fixe

0594 38 29 59

Téléphone portable

0694 20 04 55

Courriel

l.effet.morpho@gmail.com

4. VOTRE STRUCTURE - Responsable du projet

Civilité

Mme

Nom

DUFAY

Prénom

Myriam

Fonction / Spécialité

Directrice

Téléphone fixe

0694 38 29 59

Téléphone portable

0694 20 04 55

Adresse électronique

l.effet.morpho@gmail.com

5. VOTRE STRUCTURE - Equipe projet

Combien de salariés seront mobilisés spécifiquement sur ce projet ?

5

Combien de bénévoles seront mobilisés spécifiquement sur ce projet ?

4

Présentation de l'équipe mobilisée spécifiquement sur le projet

Le projet repose sur une équipe pluridisciplinaire combinant direction stratégique, coordination opérationnelle, expertise éducative et animation de proximité. L'organisation garantit à la fois continuité, stabilité relationnelle et capacité de protection.

Parallèlement aux recrutements prévus, le projet s'appuie sur l'expertise de professionnels déjà engagés depuis plusieurs années au sein de L'Effet Morpho, qui assurent actuellement une veille ponctuelle à Saint-Georges et interviennent régulièrement en appui des situations urgentes.

Ces salarié·e·s expérimenté·e·s accompagneront la montée en compétence de la nouvelle équipe, notamment lors de la phase d'installation du dispositif.

Les postes ouverts dans le cadre du projet pourront également être proposés, selon les besoins et les disponibilités, à des membres de l'équipe du littoral souhaitant s'impliquer à Saint-Georges. Cette organisation permettra de garantir la présence de professionnel·le·s expérimenté·e·s sur chaque territoire, de limiter les déplacements contraints et d'assurer une continuité qualitative de l'accompagnement.

Afin de garantir que les temps financés dans le cadre d'APDOM8 soient exclusivement consacrés à la mise en œuvre opérationnelle de l'expérimentation, l'association prévoit un renforcement parallèle de ses fonctions support (administration, gestion, coordination transversale).

Cette organisation permet à la direction et à l'animation de projet de dégager un temps dédié aux enjeux spécifiques de l'expérimentation : structuration méthodologique, développement des partenariats, création d'outils de suivi et de protection, articulation avec l'évaluation externe et recherche de financements complémentaires pour la pérennisation du dispositif.

1. Pilotage stratégique

Statut : Directrice de l'association (salariée)

Expérience : Plus de 25 ans d'expérience en médiation sociale, éducation populaire, santé communautaire et ingénierie de projets.

Fondatrice et directrice de L'Effet Morpho, elle a piloté l'expérimentation HAPDOM1 (FEJ Outre-Mer 2019-2022), coordonné des dispositifs de médiation scolaire et développé des programmes structurants en Guyane depuis la fin des années 1990.

Compétences :

Ingénierie de projet et pilotage d'expérimentations sociales

Coordination partenariale institutionnelle

Plaidoyer, analyse systémique des vulnérabilités

Protection de l'enfance et médiation

Rôle dans le projet :

Pilotage stratégique et supervision globale

Relations institutionnelles et partenariales

Garantie du cadre éthique et juridique

Suivi de l'évaluation externe et valorisation des enseignements

Supervision des situations complexes et des décisions de protection

Coopération avec l'évaluateur.trice et facilitation à l'accès aux données (dans le respect des règles de confidentialité).

2. Coordination opérationnelle

Statut : Coordinatrice / responsable opérationnelle (salariée)

Expérience : Expérience confirmée dans la coordination de projets éducatifs et sociaux en Guyane, participation au déploiement du dispositif HAPDOM1 et à l'accompagnement global des lycéens de l'intérieur.

Compétences :

Coordination d'équipe éducative

Suivi individualisé et accompagnement socio-administratif

Médiation familles / établissements

Organisation logistique et sécurisation des actions

Suivi d'indicateurs et reporting

Rôle dans le projet :

Coordination quotidienne du dispositif à Saint-Georges

Encadrement de l'équipe éducative

Organisation des temps collectifs et du suivi individualisé

Interface avec la cité scolaire et les partenaires locaux

Contribution au recueil des données d'évaluation

3. Éducateur·rice spécialisé·e

Statut : Salarié·e en CDI/CDD selon recrutement

Diplôme requis : Diplôme d'État d'Éducateur spécialisé (DEES)

Expérience attendue : Expérience en protection de l'enfance, accompagnement de mineurs en situation de vulnérabilité et travail en milieu interculturel.

Compétences :

Évaluation des situations de vulnérabilité

Accompagnement éducatif individualisé

Repérage des signaux faibles et gestion de crise

Rédaction de notes sociales et coordination avec les dispositifs de protection

Travail avec les familles et les partenaires médico-sociaux

Rôle dans le projet :

Suivi individualisé pluriannuel des collégiens

Veille protection et sécurisation des situations d'hébergement

Accompagnement des alertes et signalements si nécessaire

Soutien aux équipes dans les situations complexes

Contribution aux indicateurs qualitatifs de bien-être et de sécurité

4. Animateur·rice socioculturel·le

Statut : Salarié·e en CDI/CDD selon recrutement

Diplôme requis : BPJEPS (ou diplôme équivalent animation)

Expérience attendue : Animation jeunesse, éducation populaire, pratiques collectives favorisant la cohésion et l'expression, démarches communautaires.

Compétences :

Conception et animation de temps collectifs

Création d'espaces sécurisés d'expression

Organisation de séjours nature et week-ends d'adelphe

Valorisation des savoirs culturels et pratiques traditionnelles

Dynamique de groupe et prévention du repli

Rôle dans le projet :

Mise en œuvre des temps collectifs (cohésion, transmission, nature)

Animation des espaces d'expression

Soutien au sentiment d'appartenance et au droit à l'enfance

Participation au suivi qualitatif du bien-être des enfants

Animateur·rice référent·e village

Statut : Salarié·e basé·e à Trois-Sauts

Diplôme requis : formation en animation / médiation continue et certifiante prévue

Expérience attendue : Travail communautaire, médiation interculturelle, connaissance du territoire et des réalités locales, maîtrise de la langue wayãpi.

Compétences :

Lien avec les familles et responsables communautaires

Médiation culturelle

Préparation des mobilités et accompagnement des transitions

Sensibilisation aux droits et aux dispositifs existants

Rôle dans le projet :

Maintien du lien entre village et littoral

Information et médiation avec les familles

Appui aux démarches administratives en amont

Contribution à la continuité affective et communautaire

Organisation d'ensemble

L'équipe mobilisée combine :

Une direction stratégique expérimentée en expérimentation sociale (FEJ)

Une coordination opérationnelle de proximité

Une expertise éducative qualifiée (DEES)

Une animation socioculturelle diplômée (BPJEPS)

Un ancrage communautaire direct à Trois-Sauts

Cette organisation garantit :

Une présence éducative continue

Une capacité réelle de protection

Une articulation fine entre suivi individuel et actions collectives

Une cohérence entre accompagnement, évaluation et transformation des pratiques

Informations annexes

Veillez à joindre les CV du responsable de la structure et des membres de l'équipe "projet" à la fin de ce formulaire dans la partie dédiée aux documents utiles.

6. PRESENTATION DU PROJET

Dans quel axe expérimental votre projet s'inscrit-il principalement ?

Axe 2- Prévenir l'isolement géographique, social et culturel des jeunes ultramarins

Quelle est la nature de votre projet expérimental ?

Projet existant qui propose un essaimage

Titre de votre projet

Garantir le droit à l'enfance des enfants Wayãpi de Trois-Sauts

Scolarisés à la Cité scolaire de Saint-Georges de l'Oyapock

Résumé de votre projet (20 lignes maximum - 1 000 caractères)

Le projet vise à prévenir durablement le mal-être psychique et les ruptures de parcours des collégiens wayãpi de Trois-Sauts scolarisés à Saint-Georges. Dès la 6ème, les enfants quittent famille, communauté et milieu de vie faute de collège de proximité. Cet exil scolaire aggravé par le manque d'hébergements sécurisés et de dispositifs adaptés crée une insécurité affective et des vulnérabilités en santé mentale. Forte de son expérience auprès des lycéens de l'intérieur L'Effet Morpho met en place un dispositif expérimental combinant présence éducative continue, repérage précoce des vulnérabilités, sécurisation des hébergements espaces protégés d'expression, maintien des liens familiaux et valorisation culturelle. L'expérimentation documentera les effets d'un accompagnement précoce sur la santé mentale et la prévention des ruptures dans un contexte d'isolement afin de contribuer à l'évolution des politiques publiques.

Est-ce un projet nouveau pour votre structure ?

Oui

7. DESCRIPTION DE VOTRE PROJET - Diagnostic

Avez-vous déjà réalisé un état des lieux, une étude, un diagnostic sur l'existant ?

Oui

Décrivez le contexte dans lequel s'inscrit votre projet (enseignements issus d'un diagnostic ou d'une étude, problématiques rencontrées, contexte territorial,..)

Créée en 2016, L'Effet Morpho s'est structurée dans le prolongement des mobilisations sociales de 2017 et des Assises des Outre-mer, qui ont mis en lumière les inégalités territoriales affectant les populations de l'intérieur de la Guyane. En 2019, l'association a porté l'expérimentation OYANI (HAPDOM1), consacrée à l'épanouissement des jeunes des territoires enclavés. Entre 2019 et 2022, 946 jeunes ont été accompagnés, mettant en évidence l'impact des séparations précoces, du déracinement culturel et de l'isolement affectif sur la santé mentale.

Malgré la crise sanitaire, l'association a maintenu une continuité d'intervention et assuré médiations et protections. Depuis 2020, elle accompagne environ 100 lycéens par an sur le littoral par un suivi pluriannuel : médiation scolaire, accompagnement socio-administratif, soutien psychologique, veille sur l'hébergement et orientation vers les soins. Les situations rencontrées révèlent des ruptures d'hébergement, des violences ou négligences, des ruptures de soins et une grande solitude émotionnelle.

L'analyse des parcours montre une vulnérabilité structurelle liée à l'absence de collège de proximité. Dès 11-12 ans, les enfants Wayãpí quittent leur famille, sans adulte repère stable, et sont exposés à des risques durables. À Saint-Georges, le retrait des dispositifs d'hébergement a créé un vide majeur, exposant certains enfants à des ruptures scolaires, à des hébergements informels ou à l'errance.

Ces fragilités sont aggravées par des réponses publiques fragmentées et par une rupture éducative et culturelle, les enfants étant brutalement coupés de leurs repères communautaires. Les familles de Trois-Sauts revendiquent un collège de proximité, plaidoyer auquel l'association contribue.

Le projet s'appuie sur un partenariat étroit avec le CMP Ado, garantissant un suivi coordonné et la continuité du lien avec les familles. Cette articulation entre accompagnement associatif et présence sanitaire constitue un levier essentiel de protection.

Cette expérimentation vise à structurer à Saint-Georges un dispositif précoce pour les collégiens : présence éducative, suivi pluriannuel, sécurisation affective, maintien des liens familiaux et veille protection. Les familles, communautés et partenaires sont associés en continu. Un travail exploratoire sur les lycéens bushinengé du Maroni permettra de rendre visibles leurs réalités.

Le projet contribue également aux objectifs de l'Axe 1 en renforçant le repérage précoce des vulnérabilités psychiques, en facilitant l'accès aux droits et aux dispositifs de soutien, et en créant des espaces sécurisés d'expression favorisant la déstigmatisation du mal-être.

Fondé sur sept années d'action et de co-construction, le diagnostic montre que les fragilités relèvent d'un système organisant l'isolement. L'expérimentation vise à démontrer qu'une réponse fondée sur la continuité, la protection et la reconnaissance culturelle constitue un levier concret de transformation des politiques publiques en faveur de la santé mentale des enfants.

8. DESCRIPTION DU PROJET - Objectifs et actions

Objectif global

Prévenir durablement le mal-être psychique, l'isolement et les ruptures des enfants de Trois-Sauts scolarisés à la cité scolaire de Saint-Georges, en structurant un dispositif d'accompagnement continu fondé sur la proximité éducative, la protection effective, la participation active des enfants, le maintien des liens familiaux et communautaires, et le respect de leurs besoins affectifs, sociaux, culturels et psychiques.

Le projet vise à garantir aux enfants des conditions leur permettant de grandir dans un environnement sécurisant, stable et respectueux de leur identité, de renforcer les facteurs de protection dès l'entrée en 6ème, de prévenir les situations de rupture et de mise en danger, et d'affirmer concrètement leur droit fondamental à l'enfance.

La continuité des parcours éducatifs et scolaires constitue un effet indirect de cet accompagnement, dont l'objectif premier est l'épanouissement, la sécurité et le bien-être durable des enfants.

Objectif spécifique 1

Garantir un cadre sécurisant favorisant l'épanouissement et la stabilité des enfants dès la 6ème

Mettre en place à Saint-Georges un dispositif pilote permettant à chaque enfant de disposer d'adultes repères stables, d'espaces de sécurité, de confiance et de protection, favorisant son développement affectif, social et psychique, tout en prenant en compte la rupture vécue avec les pratiques éducatives communautaires, les savoirs traditionnels et le lien au vivant, afin de permettre aux enfants de construire des repères continus entre leur monde d'origine et leur environnement scolaire.

Ce dispositif vise à créer un environnement dans lequel les enfants peuvent s'exprimer, être écoutés, être protégés et être accompagnés.

Actions envisagées et résultats attendus correspondant à l'objectif spécifique 1

Équipe de proximité dédiée

Présence éducative régulière sur les lieux de scolarité et hors institution,

Référent·e-s identifiés pour chaque enfant,

Continuité relationnelle durant toute la période de scolarité,

Disponibilité renforcée en période de fragilité.

Suivi individualisé pluriannuel

Entretiens mensuels avec chaque enfant,

Écoute active et accompagnement relationnel,

Médiation familles / établissements / hébergeurs,

Appui aux démarches administratives et sociales,

Soutien renforcé lors des périodes de tension, de rupture ou de crise.

Accès progressif à un lieu ressource sécurisant à Saint-Georges

Appui sur l'expérience acquise avec la Maison des enfants pour les lycéens,

Préfiguration d'un lieu repère adapté aux collégiens,

Organisation de mises à l'abri temporaires et de solutions relais sécurisées en lien avec les acteurs compétents, en cas de besoin,

Mise en place progressive d'un espace ressource identifié,

Construction participative d'un cadre protecteur et adapté.

Espaces d'expression et de confiance

Cercles jeunes chaque semaine,

Temps de parole protégés et confidentiels,

Espaces collectifs sécurisés,

Temps collectifs de cohésion et de détente (jeux, pratiques culturelles, activités nature), chaque mois, pensés comme facteurs de protection,

Valorisation des savoirs traditionnels et des expériences,

Activités favorisant la reconnexion à la nature et aux pratiques culturelles,

Espaces de transmission intergénérationnelle lorsque possible,

Accompagnement à la verbalisation des difficultés,

Valorisation de la parole et du vécu des enfants.

Veille protection et sécurité

Repérage précoce des situations de vulnérabilité,

Accompagnement individualisé des alertes,

Médiation préventive et corrective,

Appui aux signalements lorsque nécessaire,

Coordination avec les acteurs compétents,

Garantie donnée aux enfants qu'ils seront entendus, crus et protégés.

Résultats attendus

Réponse aux urgences dans un délai de 6h,

Renforcement durable du sentiment de sécurité,

Diminution de l'angoisse, du repli et de l'isolement,

Stabilisation des situations d'hébergement,

Renforcement de la confiance envers les adultes et les institutions,

Développement de relations éducatives sécurisantes,

Conditions favorables à la continuité des parcours,

Renforcement progressif des espaces sécurisés et mise en place d'un lieu repère identifié à Saint-Georges,

Sécurisation accrue des situations de rupture ou de crise.

Indicateurs

Nombre d'entretiens individuels par enfant et par trimestre (objectif : 1 entretien/mois en moyenne).

Fréquence et participation aux cercles jeunes (1/mois).

Délais moyens de réponse pour les situations d'urgence (hébergement, médiation) : sous 6h.

Nombre de jeunes orientés vers des dispositifs de soins ou de protection, avec suivi des parcours.

Nombre de protocoles de repérage et d'orientation formalisés avec les partenaires (CMP Ado, CDPS, cité scolaire, évaluateur).

Objectif spécifique 2

Restaurer les liens, la cohésion et le droit à l'enfance

Permettre aux collégiens de Trois-Sauts, scolarisés à Saint-Georges, de retrouver des conditions d'enfance protectrices (sécurité affective, détente, joie, jeu, appartenance), de maintenir et réparer les liens d'adelphie et de communauté, et de réduire les effets psychiques de la rupture (déracinement, isolement, disqualification culturelle) par des espaces collectifs structurants, non performatifs, et ancrés dans leurs références éducatives et culturelles (transmission, nature, savoirs traditionnels).

Cet objectif vise à renforcer les facteurs de protection : lien, reconnaissance, environnement sécurisant, capacité à s'exprimer, rapport au vivant, en complément du suivi individualisé et de la veille protection.

Actions envisagées et résultats attendus correspondant à l'objectif spécifique 2

Week-ends d'adelphie (fratries, cousins, proches)

1 week-end par mois réunissant frères, sœurs, cousins et proches présents sur le littoral ou à proximité, pour préserver la continuité affective, éviter l'isolement et réduire le sentiment d'abandon.

Rituels simples (accueil, repas partagé, clôture), espaces de parole sécurisés, activités de cohésion.

Journée Nature (carbet / forêt / crique)

Organisation d'une journée par semaine en environnement naturel, permettant aux enfants de renouer avec leur rapport au vivant, leurs repères sensoriels et des pratiques culturelles compatibles avec leur âge.

Temps de respiration libres (repos, jeux libres, repas, transmission).

Temps ludiques et de cohésion — "droit de rire et d'être enfant"

Une fois par semaine, jeux collectifs et activités structurées légères : cohésion, arts, pratiques culturelles, activités créatives, sports, temps calmes, rituels d'ouverture/fermeture, conçus comme facteurs de protection : sécurité, confiance, appartenance, diminution du stress.

Espaces de transmission et de reconnaissance

Séquences intégrées dans les temps collectifs (ou en lien avec des relais communautaires lorsque possible) pour valoriser les savoirs, les récits, les pratiques et les repères issus du village, afin de contrer la disqualification vécue et restaurer l'estime de soi.

Logistique de participation et maintien du lien

Anticipation des autorisations, articulation avec familles et établissement, médiations nécessaires.

Prise en compte des contraintes de mobilité : notamment le fait que certains retours et déplacements pendant des périodes de vacances restent entravés par l'absence/insuffisance de prise en charge des transports hors temps scolaire ; mise en œuvre de solutions adaptées au cas par cas pour éviter que l'isolement et la rupture de lien s'aggravent.

Résultats attendus

Diminution du stress, de l'anxiété et du repli ; amélioration du bien-être perçu.

Renforcement du soutien entre pairs et de l'adelphie ; sentiment d'appartenance consolidé.

Restauration de l'estime de soi par la reconnaissance des compétences et références du village.

Réduction du sentiment d'abandon par la continuité des liens affectifs et communautaires.

Meilleure capacité à verbaliser et à demander de l'aide grâce à un cadre collectif sécurisant.

Effets indirects : davantage de stabilité dans les parcours scolaires et meilleure réussite scolaire.

Indicateurs

Taux de participation aux activités collectives (objectif : 80% des enfants ciblés).

Fréquence et participation aux week-ends d'adelphie (1/trimestre).

Taux de participation aux journées Nature (80%).

Nombre de transports scolaires organisés dans l'année (3).

Taux d'enfant en capacité de nommer une personne de confiance en cas de difficulté (100%)

Objectif spécifique 3 (facultatif)

Non communiqué

Actions envisagées et résultats attendus correspondant à l'objectif spécifique 3 (facultatif)

Non communiqué

Démarches de co-construction avec les jeunes

La co-construction est pensée comme un processus progressif, adapté à l'âge, à la vulnérabilité et aux parcours des enfants accompagnés.

Dans un premier temps, la priorité est donnée à la sécurisation des parcours, à la construction de relations de confiance et à la mise en place de repères stables. Sans ce socle relationnel et protecteur, aucune participation réelle et libre ne peut se développer.

La parole des enfants est d'abord recueillie dans des cadres sécurisés : entretiens individuels, cercles jeunes, temps collectifs protégés, espaces d'expression confidentiels. Ces espaces permettent aux enfants d'exprimer leurs besoins, leurs difficultés, leurs attentes, leurs propositions et leurs rêves, sans crainte d'exposition.

À mesure que la confiance s'installe, ces temps nourrissent progressivement l'adaptation des actions, l'organisation des activités, les priorités d'accompagnement et les ajustements du dispositif.

La co-construction repose ainsi sur :

l'écoute active et continue,

la reconnaissance du vécu des enfants,

la prise en compte de leurs propositions,

l'ajustement des pratiques en fonction de leurs retours,

le respect de leur rythme et de leur capacité à s'exprimer.

Les enfants choisissent les activités des week-ends (ex : pêche, contes, jeux).

Ils participent à l'élaboration des règles du lieu ressource (ex : charte de vie).

Leur parole est recueillie via des outils adaptés (dessins, récits, entretiens) et intégrée aux ajustements du projet.

La co-construction repose sur un cadre sécurisant permettant une implication choisie, progressive et respectueuse des parcours individuels.

9. DESCRIPTION DU PROJET - Présentation synthétique d'une action remarquable

Objectif spécifique

Garantir aux adolescents originaires de l'intérieur de la Guyane scolarisés sur le littoral un cadre sécurisant favorisant leur épanouissement, leur protection et la continuité de leurs parcours, en assurant une présence éducative stable, une veille sur les situations de vulnérabilité et un accès effectif aux ressources de soutien.

Action

Accompagnement global des lycéens de l'intérieur scolarisés sur le littoral

Description synthétique de l'action sélectionnée 1/2

Depuis plusieurs années, L'Effet Morpho accompagne une centaine de lycéens originaires de l'intérieur par un dispositif global associant protection, présence éducative, médiation, accompagnement administratif, espaces d'expression, activités structurantes et orientation vers les soins.

Impulsé dès HAPDOM1, ce dispositif repose sur un principe central : aucun jeune ne doit rester seul face à une situation de danger ou de détresse.

Il vise à garantir une continuité relationnelle, une protection effective et un accès réel aux ressources de soutien, dans un contexte marqué par l'isolement, la précarité et l'éloignement familial.

Il comprend notamment un suivi pluriannuel individualisé, une veille sur l'hébergement, une présence éducative continue, un accompagnement des démarches de protection et une médiation régulière avec les établissements et les familles.

Description synthétique de l'action 2/2

Dispositif mis en œuvre de manière continue depuis 2020, et déployé chaque année scolaire.

En moyenne, 5 à 7 professionnel-le-s sont mobilisé-e-s directement.

Bénéficiaires

Une centaine de lycéens par an, originaires des fleuves Oyapock et Maroni, scolarisés dans les communes du littoral.

Exemples d'interventions réalisées

Accueil d'urgence d'un jeune mis à la porte de sa famille hébergeante : hébergement d'urgence, médiation et sécurisation.

Soutien d'un jeune en grande souffrance psychique : écoute prolongée, mise en lien avec des professionnels, maintien d'un adulte repère stable.

Intervention auprès d'un jeune craignant de signaler une situation : sécurisation du cadre, accompagnement progressif vers la parole et protection du parcours.

Ces interventions garantissent aux jeunes qu'ils peuvent s'exprimer, être entendus, être crus et être protégés, sans risque d'abandon, de sanction ou de déplacement contraint.

10. DESCRIPTION DU PROJET - Valeur ajoutée et spécificités du projet

En quoi ce projet présente-t-il une valeur ajoutée par rapport aux politiques publiques et/ou actions déjà développées sur le territoire concerné ?

Les acteurs : cité scolaire, CDPS, CMP, CTG, associations assurent scolarité, hébergement, consultations, soins, transport sur 2 périodes et activités ponctuelles, sans accompagnement affectif, prévention, protocoles urgences.

Le projet traite les causes structurelles du mal-être (séparation précoce, déracinement, isolement) articulant bien-être, sécurité affective, lien familial, identité culturelle, scolarité et santé mentale.

Précocité : Dès la 6ème, moment de vulnérabilité.

Lieu : Espace dédié urgences, temps de respiration et cadre protecteur.

Co-construction : à la définition et à l'évaluation des actions.

Identité : Valorisation des savoirs, pratiques communautaires, lien à la nature.

Protection : Protocoles formalisés pour anticiper les crises (repérage, médiation, signalements).

Stabilité : Même équipe sur plusieurs années pour la continuité relationnelle.

Coordination : Partenariats pour un accompagnement global sans rupture.

Dans quelle mesure votre projet est-il complémentaire aux dispositifs existants ?

Le projet s'articule avec l'existant :

Renforcement des dispositifs publics : Le projet ne remplace pas l'Éducation nationale, la protection de l'enfance ou les services de santé, mais facilite leur mobilisation en jouant un rôle d'interface, de médiation et de coordination. Par exemple, il oriente les enfants vers le CMP Ado, accompagne les démarches administratives et sécurise les transitions entre les différents services.

Appui aux familles et communautés : Les associations de Trois-Sauts et les relais communautaires sont des partenaires clés pour maintenir le lien entre le village et le littoral, et pour adapter les actions aux réalités locales.

Soutien aux établissements scolaires : La cité scolaire de Saint-Georges bénéficie d'un appui pour repérer les vulnérabilités, médier les conflits et faire le lien avec les familles et la communauté.

Relais avec les acteurs de santé : Le projet travaille en étroite collaboration avec le CMP Ado et les CDPS pour garantir un accès effectif aux soins, notamment en matière de santé mentale.

Capitalisation sur les dynamiques locales : Les partenariats avec Akenaituna et les associations dans les villages permettent de s'appuyer sur des réseaux de confiance déjà établis, tout en les renforçant.

Préparation des retours au village : En coordination avec les familles et les autorités coutumières, le projet anticipe les mobilités et les retrouvailles, réduisant ainsi les risques de déscolarisation ou d'isolement prolongé.

Parcours enfant type (6ème) – Une réponse innovante et concrète

Léna, 12 ans, arrive en 6ème à Saint-Georges après avoir quitté Trois-Sauts.

Semaine 1 : Organisation de son arrivée avec ses parents, accueil et intégration à la cité scolaire. Désignation d'un-e référent-e qui la rencontre pour un entretien individuel (écoute, repérage des besoins, médiation avec l'internat).

Mois 1 : Participation à un cercle jeune hebdomadaire pour échanger avec d'autres collégiens de son village, partager ses craintes et ses espoirs. Léna participe à un samedi Nature où elle renoue avec la forêt et les pratiques culturelles (pêche, contes, artisanat). Ces temps lui permettent de réduire son stress et de se sentir moins déracinée.

Trimestre 1 : Un week-end d'adelphie est organisé pour qu'elle retrouve sa sœur aînée, lycéenne à Cayenne.

Situation de crise : Négligences dans sa famille hébergeante informelle : La référente intervient en 6h max : médiation, solution d'hébergement temporaire dans le lieu ressource de l'association, lien avec les parents et accompagnement vers l'intégration de l'internat.

Suivi continu : Lena bénéficie d'un entretien mensuel avec sa référente, qui coordonne avec le CMP Ado pour un bilan de santé mentale. Ses progrès sont notés dans une fiche individuelle (sentiment de sécurité, participation aux activités, liens familiaux).

Vacances scolaires : L'association organise son retour au village pour les vacances, en coordination avec sa famille et les transports fluviaux, évitant ainsi une rupture de lien prolongée.

Fin d'année : Lena participe à l'évaluation du projet. Sa parole est recueillie via un entretien semi-directif : elle exprime son soulagement d'avoir "un endroit où parler" et "des adultes qui écoutent". Ses propositions (plus d'ateliers de vannerie, un espace calme pour étudier) sont intégrées au dispositif.

Innovation clé : Ce parcours montre comment le projet peut créer un filet de sécurité là où il n'existait aucun maillage. En combinant présence de proximité, actions préventives et coordination entre acteurs, il transforme une trajectoire à risque en un parcours sécurisé, où l'enfant reste acteur de son bien-être. Aucun dispositif actuel ne propose cette continuité.

11. DESCRIPTION DE VOTRE PROJET - Publics et territoires visés

Public(s) direct(s) visé(s)

Le projet s'adresse prioritairement aux 90 enfants et adolescents originaires du village de Trois-Sauts scolarisés à la cité scolaire de Saint-Georges de l'Oyapock.

Caractéristiques :

Âge : 12 à 17 ans (de la 6ème à la 3ème)

Séparation familiale précoce

Hébergement hors du cadre parental (internat, familles relais, hébergement hors cadre formel)

Mobilité fluviale contrainte

Vulnérabilité affective liée à la première rupture durable avec le village

Adaptation à un environnement urbain, scolaire et culturel très éloigné du cadre d'origine

Il s'agit d'enfants qui ont grandi dans un environnement forestier et communautaire, avec une forte liberté de mouvement, un apprentissage par l'observation et une proximité quotidienne avec la nature et la famille élargie.

La 6ème constitue un moment de bascule majeur : première séparation prolongée, confrontation à des normes nouvelles, perte de repères sensoriels et relationnels. Le projet cible donc ce moment charnière.

Estimation du nombre de bénéficiaires directs

90

Modalités d'identification, d'atteinte et de mobilisation du public direct

Repérage et identification

Les collégiens concernés par le projet sont déjà connus de l'association et en lien avec L'Effet Morpho, depuis plusieurs années pour la plupart d'entre-eux.

L'association intervient en amont auprès de ces jeunes et de leurs familles à travers :

l'accompagnement des situations d'urgence,

l'appui aux démarches et aux transports scolaires,

la médiation en cas de difficulté d'hébergement,

l'organisation de temps collectifs réunissant collégiens et lycéens (week-ends d'adelphie, rencontres communautaires),

un travail régulier avec les familles et les relais villageois.

Les enfants et leurs parents adhèrent déjà aux actions de l'association, dans le cadre d'un mandat communautaire renouvelé, fondé sur une relation de confiance construite dans la durée.

Dans ce contexte, le projet ne repose pas sur une phase de repérage initial, mais sur la consolidation d'un lien existant et reconnu par les familles, les communautés et les jeunes eux-mêmes.

Le repérage s'inscrit dans une logique de veille éducative et protectrice continue, fondée sur :

une présence régulière sur les lieux de vie et de scolarité,

des échanges constants avec les équipes éducatives,

les retours directs des enfants et des familles,

l'observation de terrain,

les liens avec les relais communautaires et associatifs.

Cette proximité permet d'identifier précocement :

les situations de vulnérabilité,

les ruptures émergentes,

les signes de mal-être,

les difficultés d'hébergement ou de lien familial,

et d'intervenir rapidement dans un cadre déjà sécurisé par la relation de confiance.

Modalités d'atteinte et de mobilisation

La mobilisation des enfants repose avant tout sur une relation de confiance construite dans la durée, issue de la présence continue de l'association auprès des familles, des communautés et des jeunes concernés.

Les collégiens visés par le projet sont déjà en lien avec L'Effet Morpho à travers les actions existantes (accompagnement des situations d'urgence, médiations, transports scolaires, temps collectifs, week-ends d'adelphie, accompagnement des lycéens).

Le projet repose donc sur le renforcement d'un engagement déjà existant, reconnu par les enfants et leurs parents.

La mobilisation s'appuie notamment sur :

- une équipe de proximité identifiée et connue des jeunes,
- une présence régulière sur les lieux de vie et de scolarité,
- des temps de rencontre récurrents,
- des activités éducatives, culturelles et ludiques structurées,
- un suivi individualisé,
- des espaces de parole sécurisés et confidentiels,
- une médiation respectueuse des référents communautaires,
- un maintien actif du lien avec les familles.

La participation repose sur l'adhésion progressive, la continuité relationnelle et la reconnaissance des enfants comme sujets à part entière.

Les jeunes sont explicitement informés qu'ils peuvent :

- parler librement,
- signaler une difficulté,
- être écoutés,
- être crus,
- être protégés sans risque de sanction, de déplacement ou d'exclusion.

Modalités de fidélisation

La fidélisation repose sur la stabilité du lien éducatif et protecteur construit avec les enfants et leurs familles.

Elle s'appuie sur :

la stabilité des référent·e·s,
la régularité des contacts,
la disponibilité en cas de difficulté,
la réactivité face aux situations de crise,
la cohérence entre les discours et les pratiques,
le respect strict des engagements pris.

La relation s'inscrit dans le temps long.

Elle repose sur une présence durable, rassurante et fiable.

Cette continuité constitue un facteur central de sécurisation affective et de prévention des ruptures.

Public(s) indirect(s) visé(s)

Le projet concerne également :

Les lycéens de 15 à 20 ans scolarisés à la Cité scolaire (5 adolescents pour l'année scolaire 2025-2026)

Les familles vivant à Trois-Sauts (parents, fratries, villages et communauté),

L'aldelphie présente sur le littoral (lycéens notamment mais également famille de passage, hospitalisées, etc),

Les associations, relais communautaires, partenaires locaux,

Les équipes éducatives de la cité scolaire,

Les professionnels de santé (CMP Ado, CDPS),

Les acteurs institutionnels.

Ces publics ne constituent pas la cible centrale du projet, mais leur implication est indispensable à la sécurisation globale des enfants.

Estimation du nombre de bénéficiaires indirects

290

Modalités d'identification, d'atteinte et de mobilisation du public indirect

Le public indirect du projet est constitué :

- des familles des enfants,
- des fratries (notamment les lycéens déjà accompagnés),
- des relais communautaires et autorités coutumières,
- des équipes éducatives,
- des acteurs de santé et partenaires territoriaux.

Contrairement à un projet émergent, ces publics ne sont pas à « repérer » : ils sont déjà engagés dans l'action de l'association depuis plusieurs années. Les familles adhèrent formellement au projet et renouvellent chaque année leur mandat. Les fratries participent aux temps collectifs (week-ends d'adelphie, séjours, rencontres intergénérationnelles). La communauté est associée aux orientations du projet et constitue un appui structurant.

L'identification repose donc sur :

- les listes nominatives des enfants accompagnés,
- les adhésions annuelles des familles,
- les liens déjà établis avec les relais communautaires,
- les partenariats opérationnels existants avec les établissements et les acteurs de santé.

L'atteinte et la mobilisation s'appuient sur :

- une communication directe et régulière avec les familles,
- des temps collectifs réunissant collégiens, lycéens et proches,
- des réunions d'information et d'échange,
- des médiations individualisées lorsque nécessaire,
- une coordination continue avec les partenaires institutionnels.

La fidélisation repose sur :

- la continuité relationnelle,
- la stabilité des interlocuteurs,
- la transparence des actions menées,
- le respect des engagements pris,

la reconnaissance du rôle central des familles et des communautés dans la protection des enfants.

Les bénéficiaires indirects ne sont pas périphériques au projet : ils en constituent le socle. Leur implication garantit la légitimité, la cohérence et la continuité de l'accompagnement.

Stratégies de levée des freins à la mobilisation des bénéficiaires directs

Les principaux freins identifiés sont :

la fatigue scolaire et les contraintes horaires,

les difficultés de transport,

la difficulté pour certains enfants à se maintenir sereinement dans le cadre institutionnel lorsqu'ils vivent des situations de tension ou d'insécurité,

la surcharge émotionnelle liée aux ruptures vécues.

Pour y répondre, le projet prévoit :

une adaptation des horaires aux rythmes des enfants,

une sécurisation systématique des temps de participation,

la préfiguration progressive d'un lieu-refuge sécurisant à Saint-Georges, en articulation avec les acteurs compétents,

un accompagnement individualisé aux démarches,

une présence rassurante, identifiable et constante,

une continuité relationnelle forte,

une coordination étroite avec l'établissement et les acteurs de santé,

un appui logistique lorsque nécessaire (transport, autorisations, médiations).

Chaque situation fait l'objet d'un ajustement spécifique, construit avec l'enfant et sa famille.

Les modalités d'accompagnement sont adaptées aux réalités vécues, dans une logique de protection, de respect, de non-exposition et de sécurisation des parcours.

Stratégies de levée des freins à la mobilisation des bénéficiaires indirects

Le principal frein identifié relève de la distance géographique entre les enfants, leurs familles et leurs territoires d'origine. L'éloignement entre Trois-Sauts et Saint-Georges, les contraintes de transport fluvial et terrestre, ainsi que les coûts associés aux déplacements, limitent la fréquence des rencontres physiques. Mais l'éloignement entre les lycéens de Cayenne et leurs fratries à Saint-Georges est également un défi. Pour y répondre, le projet prévoit : le maintien actif du lien avec les familles (appels réguliers, relais village), l'organisation de temps collectifs favorisant les retrouvailles entre fratries, l'accompagnement logistique lorsque cela est possible, la coordination avec les partenaires locaux pour faciliter les échanges, une attention particulière à la circulation de l'information entre le littoral et le village. Les enjeux associés sont essentiels : préserver le lien familial et communautaire constitue un facteur de protection majeur contre l'isolement affectif et le mal-être des enfants. Le projet doit permettre de réduire les effets de la distance en facilitant les mobilités.

Territoire(s) de mise en œuvre du projet

Le territoire d'intervention prioritaire est :

Saint-Georges de l'Oyapock, avec un ancrage spécifique à la cité scolaire.

Le village de Trois-Sauts est associé comme territoire d'origine, notamment pour le maintien du lien familial et communautaire.

Le projet ne vise pas un déploiement multi-territorial immédiat. Il assume un site pilote centré et structuré, afin de garantir cohérence, qualité et continuité.

Echelle d'intervention territoriale

Régionale

Informations annexes

Veillez à remplir et joindre l'annexe 1 "Public visé" (modèle fourni) à la fin de ce formulaire.

12. MISE EN OEUVRE - Pilotage et partenariats

Quel est le nombre de partenaires engagés ou pressentis au sein du projet ?

7

Nom du partenaire

Association Akenaïtuna

Type de structure

Association d'éducation populaire et communautaire

Rôle des partenaires dans la conception du projet

Implantée à Kayodé, sur le Lawa, Akenaïtuna est concernée par la réflexion sur les besoins des enfants et des familles de l'intérieur scolarisés sur le littoral. L'association participe à l'analyse des situations, à l'identification des priorités et à la construction des modalités d'accompagnement respectueuses des réalités communautaires.

Rôle du partenariat

Echanges de pratiques Co-construction d'outils adaptés Participation à une méthodologie d'accompagnement respectueuse des enfants

Etat du partenariat

Partenariat engagé, fondé sur des coopérations opérationnelles régulières et des échanges formalisés.

Nom du partenaire

Associations de Trois-Sauts (Wat I Peyi Siko, P.K.I.L, Coq de Roche, Ituwasu Wann)

Type de structure

Associations communautaires locales

Rôle des partenaires dans la conception du projet

Les associations locales ont contribué à documenter les difficultés liées à la scolarisation éloignée et à formuler les attentes des familles. Elles participent à l'élaboration des orientations du projet et à l'adaptation des actions aux réalités locales.

Rôle du partenariat

Interface entre familles et équipe Appui à l'information et à la mobilisation Relais des préoccupations communautaires Participation aux actions de lien social et éducatif

Etat du partenariat

Partenariat engagé, inscrit dans la durée, reposant sur des relations de confiance anciennes.

Nom du partenaire

Cité scolaire de Saint-Georges de l'Oyapock

Type de structure

Établissement public d'enseignement et internat

Rôle des partenaires dans la conception du projet

Les équipes éducatives ont contribué à l'identification des difficultés des collégiens, aux échanges sur les situations individuelles et à l'ajustement des modalités d'intervention dans le cadre scolaire.

Rôle du partenariat

Coordination éducative Repérage des situations de vulnérabilité Articulation avec le suivi scolaire Facilitation des actions au sein de l'établissement Participation aux médiations

Etat du partenariat

Partenariat engagé, formalisé par des échanges réguliers et des coopérations opérationnelles.

Nom du partenaire

Centre Médico-Psychologique Adolescents (CMP Ado)

Type de structure

Établissement public de santé

Rôle des partenaires dans la conception du projet

Le CMP Ado a contribué à la réflexion sur les modalités d'orientation et d'accompagnement adaptées.

Rôle du partenariat

Appui à l'orientation vers les soins Coordination des parcours Échanges cliniques
Soutien aux équipes éducatives

Etat du partenariat

Partenariat engagé, fondé sur des coopérations existantes.

Nom du partenaire

Centres Délocalisés de Prévention et de Soins (CDPS)

Type de structure

Établissements publics de santé

Rôle des partenaires dans la conception du projet

Les CDPS participent à l'analyse des difficultés d'accès aux soins des enfants de l'intérieur et à la levée des freins des parcours de santé.

Rôle du partenariat

Appui à l'accès aux soins Relais sanitaires territoriaux Coordination hôpital Soutien à la mobilité des familles

Etat du partenariat

Partenariat existant avec coopérations à consolider pour l'accompagnement des enfants.

Nom du partenaire

Mairie de Camopi

Type de structure

Collectivité territoriale

Rôle des partenaires dans la conception du projet

La commune est associée à la réflexion sur les parcours des enfants, les enjeux de mobilité et le maintien du lien entre territoire d'origine et lieu de scolarisation.

Rôle du partenariat

Relais institutionnel local Appui territorial Facilitation des échanges intercommunaux

Etat du partenariat

Partenariat engagé, reposant sur des relations institutionnelles régulières.

Nom du partenaire

Acteurs de santé, sociaux et de l'animation de proximité

Type de structure

Services publics, associations spécialisées, structures médico-sociales, clubs sportifs et ACM

Rôle des partenaires dans la conception du projet

Ces acteurs ont contribué aux réflexions sur les dispositifs à développer en coopération.

Rôle du partenariat

Orientation vers les dispositifs adaptés Coordination des prises en charge Appui technique Participation aux cellules de suivi Offre de loisirs, d'activités sportives, d'ateliers de transmission de savoirs traditionnels

Etat du partenariat

Partenariats engagés ou pressentis selon les situations, avec formalisation progressive.

PILOTAGE ET COORDINATION

Dans cette partie, précisez les éléments relatifs au pilotage et à la coordination du projet.

Pilotage

Le pilotage repose sur une gouvernance ancrée localement et structurée.

Pilotage interne

Direction de L'Effet Morpho

Référent·e de site à Saint-Georges

Équipe éducative dédiée

Coordination globale

Modalités de pilotage

Comité de pilotage semestriel

Réunions techniques régulières

Coordination santé–éducation–association

Intégration de la parole des jeunes dans l'ajustement des actions

Le pilotage ne repose pas uniquement sur une coordination administrative.

Il s'appuie sur une présence humaine de proximité et une continuité relationnelle.

Gouvernance

La gouvernance repose sur trois niveaux complémentaires :

Comité de pilotage (COPIL) – semestriel (stratégie)

Association porteuse

Partenaires institutionnels

Acteurs santé

Acteurs territoriaux

Rôle :

suivi stratégique,

ajustements globaux,

analyse des effets,

validation des orientations.

Comité technique – mensuel (opérationnel)

Coordination

Intervenant·e·s

Partenaires clés

Rôle :

suivi opérationnel,

traitement des situations,

coordination des interventions,

adaptation des modalités.

Temps jeunes réguliers (retours d'expérience)

Espaces d'expression

Retours d'expérience

Ajustements des actions

Ces temps garantissent une gouvernance intégrant réellement la parole des enfants.

Fréquence prévisionnelle des comités

semestriel

Association des acteurs

Le projet s'inscrit dans une dynamique partenariale déjà existante, construite depuis plusieurs années autour de l'accompagnement des enfants de l'intérieur scolarisés sur le littoral. Il ne vise pas à créer ex nihilo un réseau, mais à consolider, structurer et sécuriser des coopérations déjà opérationnelles pour les lycéens, entre acteurs associatifs, éducatifs, sanitaires, institutionnels et communautaires.

La mobilisation collective repose d'abord sur des relations de confiance établies avec les familles, les associations de Trois-Sauts, les établissements scolaires et les acteurs de santé, fondées sur un travail de terrain continu, des échanges réguliers et une gestion partagée des situations complexes.

Cette dynamique sera poursuivie et renforcée par :

l'organisation de comités de pilotage semestriels associant partenaires institutionnels, associatifs et sanitaires, permettant le suivi stratégique du projet, l'analyse des effets observés et l'ajustement des orientations ;

la tenue de réunions techniques régulières réunissant les équipes opérationnelles et les partenaires clés, centrées sur la coordination des interventions, la prévention des ruptures et le traitement concerté des situations sensibles ;

des temps de concertation spécifiques avec les familles, les relais communautaires et les jeunes, afin de garantir une prise en compte continue des besoins exprimés et des réalités vécues ;

une circulation structurée de l'information, dans le respect des règles de confidentialité, facilitant la réactivité, la complémentarité des interventions et la cohérence des accompagnements.

Le projet accorde une place centrale à la co-construction avec les communautés concernées. Les orientations, les modalités d'action et les ajustements sont élaborés collectivement, avec les partenaires, à partir des retours de terrain, des situations accompagnées et des enseignements tirés de l'expérimentation.

Enfin, la coordination portée par L'Effet Morpho vise à garantir une mobilisation durable, respectueuse des rôles de chacun. Elle favorise la reconnaissance des expertises locales, évite les logiques de juxtaposition de dispositifs et contribue à inscrire le projet dans une dynamique territoriale partagée, au service de la protection et du bien-être des enfants.

13. ENSEIGNEMENTS ATTENDUS

ENSEIGNEMENTS

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse vise à soutenir des dispositifs initiés dans un premier temps à une échelle limitée et mis en œuvre dans des conditions qui permettent d'en évaluer les effets dans l'optique d'une extension ou d'une appropriation par d'autres acteurs, dans son ensemble ou en partie. Le FEJ finance donc des expérimentations, des projets dont les enseignements sont tirés par l'évaluation. Les questions ci-dessous visent à identifier :

- les évaluations que vous auriez pu mener antérieurement et qui peuvent nourrir la réflexion
- les dimensions et résultats attendus de votre projet qui vous semblent les plus intéressants à évaluer dans le cadre de cette expérimentation. Ces derniers pourront être analysés par les équipes d'évaluation que nous finançons.

Votre projet a-t-il déjà fait l'objet d'une évaluation ?

Non

Enseignements attendus

L'évaluation vise prioritairement à documenter de manière rigoureuse les effets d'un accompagnement précoce, continu et de proximité sur la sécurité affective, le bien-être psychique et la protection des collégiens de l'intérieur scolarisés sur le littoral.

Elle s'inscrit dans une logique de transformation sociale, de plaidoyer et d'amélioration des politiques publiques en faveur des enfants concernés.

Elle vise notamment à objectiver les liens entre :

les conditions de séparation précoce,

l'insécurité affective,

les ruptures d'hébergement,

les conduites à risque,

et les fragilités en santé mentale,

afin de démontrer le caractère largement systémique de ces situations.

L'évaluation portera notamment sur :

Évolution du bien-être psychique (indicateurs subjectifs, récits, auto-évaluations accompagnées),

Sentiment de sécurité et de confiance envers les adultes repères,

Capacité à demander de l'aide et à signaler les difficultés,

Diminution des situations de rupture ou de mise en danger,

Stabilisation relationnelle et affective,

Sentiment d'appartenance et de reconnaissance,

Assiduité et engagement scolaire comme effets indirects.

Les outils mobilisés seront notamment :

Fiches individuelles de suivi,

Indicateurs consolidés,

Entretiens et retours qualitatifs des jeunes et des familles,

Données anonymisées de parcours,

Analyses partagées en comité de pilotage.

Les enseignements produits viseront à :

conforter les démarches de collège de proximité,
renforcer les moyens dédiés à la protection des enfants scolarisés sur le littoral,
soutenir le développement de dispositifs de présence éducative pérenne,
objectiver les procédures de repérage et d'intervention, les protocoles de suivi et de réponse, le cadrage de l'action, son intérêt et ses limites,
alimenter le plaidoyer en faveur de la réduction des séparations forcées,
contribuer à la lutte contre les inégalités territoriales et sociales.

Les résultats de l'évaluation seront utilisés comme outils d'interpellation, de dialogue institutionnel et d'amélioration des réponses publiques.

Le projet garantit une gestion rigoureuse des données personnelles, conformément au RGPD, en mettant en place des protocoles adaptés à l'accompagnement de mineurs. Le consentement éclairé des enfants est sollicité en complément de celui des parents, avec une attention particulière portée à leur compréhension des finalités (suivi éducatif, évaluation, plaidoyer). Les données sont anonymisées dès que possible, notamment pour les rapports d'évaluation et les enseignements partagés avec les partenaires et les mesures de sécurité (stockage chiffré, accès restreint aux équipes projet) sont mises en œuvre. Les enfants et leurs familles sont informés de leurs droits (accès, rectification, opposition) lors des premières rencontres.

Diagnostic auprès des adolescents et communautés bushinengé

Un travail exploratoire parallèle pourra être engagé sur les parcours des lycéens bushinengé, dans une logique de visibilité, d'équité et de reconnaissance, afin qu'ils puissent bénéficier, à terme, des mêmes avancées, dispositifs de protection et garanties que les autres publics.

Ce diagnostic :

n'entre pas dans le périmètre opérationnel direct du projet,

ne constitue pas une action à évaluer,

ne conditionne pas les résultats attendus.

Il relève d'une volonté de justice territoriale et sociale, et de préparation de futures actions adaptées.

Sa mise en œuvre est conditionnée aux moyens disponibles et ne constitue pas un engagement contractuel au titre d'APDOM8.

Potentiel de transférabilité et d'essaimage

Le projet ne repose pas sur un modèle standardisable ou reproductible indépendamment des contextes. Il s'ancre dans une relation de confiance construite avec les familles, les autorités coutumières et les communautés, ainsi que dans une présence humaine continue. À ce titre, il n'a pas vocation à être dupliqué mécaniquement.

En revanche, l'expérimentation vise à formaliser des principes d'action transférables, fondés sur l'expérience de terrain :

accompagnement pluriannuel dès les premières ruptures,
sécurisation affective comme condition des apprentissages,
articulation protection-éducation-santé-lien communautaire,
reconnaissance des identités culturelles et des modes éducatifs locaux,
coordination de proximité entre acteurs.

Ces principes peuvent inspirer d'autres territoires confrontés à des mobilités scolaires contraintes, à des séparations précoces et à des dispositifs fragmentés, notamment en Guyane, en Polynésie française et dans d'autres territoires ultramarins.

Une attention particulière est portée aux parcours des jeunes bushinengé du fleuve Maroni, aujourd'hui largement invisibilisés dans les politiques publiques et dépourvus de dispositifs associatifs structurés en matière de protection de l'enfance et d'accompagnement global. La capitalisation engagée dans le cadre du projet vise à contribuer à l'émergence de réponses adaptées, équitables et durables.

Le projet vise ainsi à produire des références opérationnelles mobilisables par :

des associations de protection de l'enfance et d'éducation populaire,
des structures médico-sociales,
des collectivités territoriales,
des établissements scolaires engagés dans des démarches de co-construction,
des réseaux communautaires en cours de structuration.

L'essaimage envisagé devra reposer sur une logique d'adaptation territoriale et culturelle, et non de reproduction. Il suppose un travail préalable d'ancrage communautaire, de formation des équipes et de reconnaissance institutionnelle des réalités locales.

À terme, les enseignements issus de l'expérimentation ont vocation à nourrir les politiques publiques, à renforcer les dispositifs de protection existants et à soutenir l'émergence d'acteurs locaux capables d'assurer une continuité éducative et affective auprès des enfants concernés, en particulier dans les territoires aujourd'hui laissés en marge des réponses institutionnelles.

Date de début

01 septembre 2026

Date de fin

31 août 2026

Calendrier prévisionnel

Durée : septembre 2026 – août 2029 (3 ans)

Année 1 : Installation et structuration

Recrutement / consolidation équipe locale

Mise en place des suivis individualisés

Lancement des espaces collectifs

Structuration des partenariats

Année 2 : Déploiement renforcé

Stabilisation des suivis

Intensification des actions collectives

Ajustements méthodologiques

Premiers retours consolidés

Année 3 : Consolidation et capitalisation

Analyse des effets observés

Formalisation des outils

Production d'enseignements

Préparation d'une éventuelle transférabilité

Le calendrier assume une montée en puissance progressive, afin de garantir cohérence et stabilité.

Informations annexes

Veillez à remplir et joindre l'annexe 3 "Calendrier prévisionnel" (modèle fourni) à la fin de ce formulaire.

14. BUDGET ET SUBVENTION DEMANDEE**Budget total du projet**

834 360

Rappel

Les projets présentant un budget global inférieur à 30 000 euros ne seront pas considérés comme éligibles.

Rappel

La contribution du FEJ ne peut excéder 80% du budget prévisionnel dans les départements et régions d'Outre-mer ainsi que dans les territoires de la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna et la Nouvelle-Calédonie.

Les candidatures qui ne respecteront pas cette modalité ne seront pas instruites.

Subvention FEJ demandée

270 000

Répartition des financements

Pour remplir les informations suivantes, vous pouvez vous reporter à l'annexe budgétaire que vous avez renseignée.

Répartition des financements : cofinancement

555 000

Répartition des financements : financements propres

0

Répartition des financements : contributions volontaires

9360

Répartition des financements : autres sources de financements

0

15. DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Documents

Veuillez joindre les documents listés ci-après.

Attention, les candidatures qui ne comporteront pas les documents demandés ne seront pas instruites.

Les documents à joindre sont:

- Un avis de situation au répertoire SIRENE (A compléter dans le formulaire)
- Annexe 1 - Public visé (modèle fourni ci-dessous)
- Annexe 2 - Budget prévisionnel pluriannuel du projet (modèle fourni ci-dessous)
- Annexe 3 - Calendrier prévisionnel (modèle fourni ci-dessous)
- Engagement sur l'honneur signé par le responsable de la structure ou par son représentant légal (modèle fourni ci-dessous)
- Derniers comptes annuels approuvés (bilan , faisant apparaître clairement l'actif circulant dont les disponibilités, et comptes de résultat) ou à défaut remplir le Tableau Excel fourni
- Copie de la parution au Journal Officiel ,
- Attestations de contribution signées par les co-financeurs, déclarations d'intention de contribution des co-financeurs
- Curriculum vitæ du responsable de la structure et des membres de l'équipe « projet »
- tout autre document considéré utile pour l'analyse du dossier de candidature (références, documents de présentation, etc.).

Annexe 1 - Public visé

- Annexe 1 - LEM - Public visé-APDOM8.xlsx

Annexe 2 - Budget prévisionnel pluriannuel du projet

- Annexe 2 - LEM - Budget_Previsionnel -APDOM8.xlsx

Annexe 3 - Calendrier prévisionnel

- Annexe 3 - LEM - Calendrier prévisionnel - APDOM8.xlsx

Engagement sur l'honneur signé par le responsable de la structure (ou par son représentant légal)

- Engagement sur l'honneur- LEM - APDOM8.pdf

Derniers comptes annuels approuvés (bilan, faisant apparaître clairement l'actif circulant dont les disponibilités, et comptes de résultat) - A DÉFAUT REMPLIR LE TABLEAU EXCEL TÉLÉCHARGEABLE

- Comptes Annuels au 31.12.2024 (avec FSE+).PDF

Derniers comptes annuels approuvés (bilan, faisant apparaître clairement l'actif circulant dont les disponibilités, et comptes de résultat) - A DÉFAUT REMPLIR LE TABLEAU EXCEL TÉLÉCHARGEABLE

Les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement publics ou privés, couvrant l'ensemble des niveaux de l'enseignement élémentaire à l'enseignement supérieur, ainsi que les établissements publics de santé ne sont pas tenus de joindre leurs derniers comptes annuels approuvés.

Copie de la parution au Journal Officiel

- Parution JO L'Effet Morpho 2018.pdf

Avis de situation au répertoire SIRENE

- Avis_de_situation_82229923600015_19_01_2026 17_57_59.pdf

Statuts de la structure

- statuts approuvés AGE 08.03.2019.pdf

Attestations de contribution signées par les co-financeurs (ou déclarations d'intention)

- Attestation cofinancements.pdf

Curriculum vitæ du responsable de la structure et des membres de l'équipe « projet »

- CV et fiches de postes.pdf

Autres documents

- Être enfant des Terres Intérieur Guyane 06.10.2025.pdf

16. DOCUMENTS UTILES**Documents de l'appel à projets**

Pour mémoire, vous trouverez ci-dessous les documents de l'appel à projets (cahier des charges et règlement relatif aux modalités d'attribution des subventions d'expérimentation du FEJ).

Ces documents ne sont ni à remplir ni à joindre.

**Cahier des charges "Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins"-
APDOM8****Règlement relatif aux modalités d'attribution des subventions d'expérimentation du
FEJ****Annotations privées****Grille d'instruction des dossiers "APDOM8"****Modalités d'instruction des dossiers**

Vous êtes membre du jury de pré-sélection de l'appel à projets "APDOM8".

A ce titre, vous devez émettre une appréciation sur l'ensemble des dossiers qui vous ont été affectés.

L'instruction des dossiers est réalisée à l'aide de la grille d'analyse que vous retrouverez dans le "corps" de cette annotation privée.

La grille d'analyse des dossiers est composée de 3 grandes parties :

- 1- La présentation du projet,
- 2- l'organisation du projet,
- 3- Le financement du projet

1. Présentation générale du projet

Modalités d'appréciation des projets

Les membres du jury veilleront à apprécier chacun des "items" en leur attribuant une note de A à C.

A: le candidat répond aux critères de manière satisfaisante

B: le candidat répond partiellement aux critères

C: le candidat ne répond pas aux critères ou de manière insatisfaisante

De même , les membres du jury veilleront à renseigner pour chaque "item" les points positifs, les points négatifs et les points à clarifier en séance.

Pertinence des objectifs et des axes stratégiques du projet au regard des attendus de l'appel à projets

Non communiqué

Identification du contexte et des besoins

Non communiqué

Niveau de structuration du projet (Axe1)

Non communiqué

Niveau d'innovation du projet (Axe 2)

Non communiqué

Synergie avec des dispositifs existants au niveau local et national

Non communiqué

2. Organisation du Projet

Pertinence du dispositif de gouvernance proposé et capacité de l'équipe de pilotage à piloter le projet

Non communiqué

Capacité à délivrer et exécuter le projet

Non communiqué

Qualité de la démarche d'auto-évaluation

Non communiqué

calendrier prévisionnel du projet

Non communiqué

3. Financement du projet

Budget prévisionnel

Non communiqué

Synthèse

Appréciation générale, points forts et points faibles du projet

Non communiqué

Avis sur la qualité du dossier

Non communiqué

Question(s) à soulever lors du jury de sélection

Non communiqué

Recommandations

Propositions d'adaptations éventuelles

Non communiqué

Messagerie

Email automatique, 01/03/2026 17:19

[Votre dossier n° 29359323 a bien été déposé (Appel à projets APDOM8- Agir en faveur de la santé m...)]Madame, Monsieur,Vous avez répondu à l'Appel à projets APDOM8- Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins - Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ). Votre dossier n° 29359323 a bien été déposé.Cordialement,L'équipe du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Email automatique, 13/03/2026 00:00

[Votre dossier n° 29359323 va être examiné (Appel à projets APDOM8- Agir en faveur de la santé men...)]Madame, Monsieur,Vous avez répondu à l'Appel à projets APDOM8- Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins - Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ). Votre dossier n° 29359323 a bien été pris en charge. Il est actuellement en cours d'instruction par nos services. Cordialement,L'équipe du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse